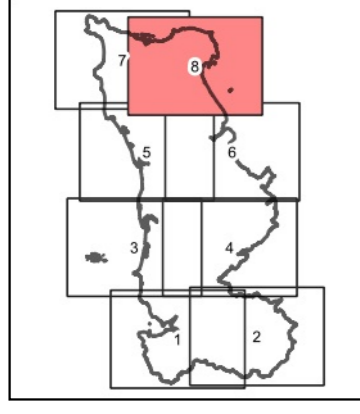


# Identification des zones potentiellement favorables à l'éolien en Normandie : niveaux d'enjeux des différentes thématiques (biodiversité, paysage, contraintes techniques) du département.

## Manche (8/8)



- Mâts éoliens
- En instruction avec avis de l'AE, autorisé (via AP...) ou en construction
- En fonctionnement (raccordé)
- Parc existant non concerné par une augmentation de puissance
- Parc existant susceptible d'être concerné par une augmentation de puissance
- Rédhibitoire
- Fort enjeu avéré
- Enjeu identifié
- Enjeu local potentiel
- Limite d'EPCI
- Limite de département

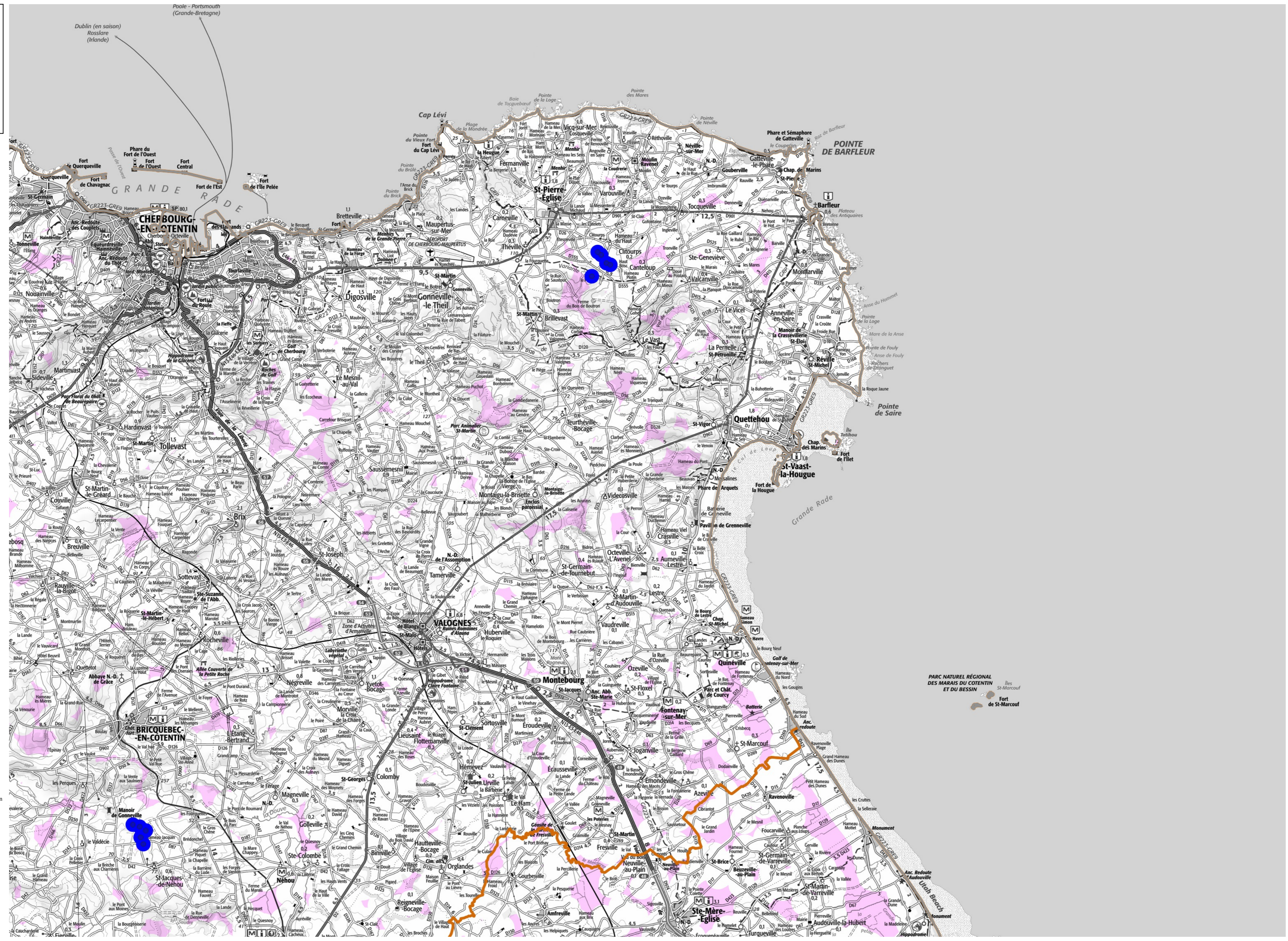
Carte établies en janvier 2024.

Les zones "rédhibitoire" et "fort enjeu avéré" ne seront pas considérées comme zones favorables à l'éolien au sens de l'instruction ministérielle du 26 mai 2021.

La note méthodologique est disponible sur le lien suivant : <http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/POE/NoteMethodologique.pdf>

0 1 2 km

Sources :  
- IGN - Scan100  
- DREAL Normandie  
Production :  
DREAL Normandie  
le 18/01/2024



PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN